



## Avis défavorable des Batiments de france

Par **nicojopp**, le **02/04/2011 à 08:39**

Bonjour, je souhaite poser des volets roulant à ma maison, tout en laissant les volets d'origine pour ne pas dénaturer notre façade (1850). IL n'y a aucune homogénéité dans le village et les batiments de france émettent un avis défavorable. Celà dénaturerais l'environnement. Je vous assure que ça fait sourire quand on connais le village.

Bref, Je souhaite deans soucis énergétique et pratique les poser quand même. Que peut il se passer?

Dans l'attente,

Bien cordialement.

Par **trennec**, le **04/04/2011 à 19:42**

cher Monsieur,

Il convient de faire appel de l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Ce recours vous permettra de faire valoir votre point de vue et vous évitera de vous trouver en situation d'infraction.

SCP ARENTS TRENNEC,53, rue de la crèche 77100 Meaux.

<http://www.scp-arents-trennec.com>